

A.P.A
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 1 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 334 B CHEMIN DES PLATANES
13100 AIX-EN-PROVENCE
814 956 108

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 24/06/2026

L'an 2026,
Le 24/06,
A 14 heures,

Monsieur Pierre CHERKARDJIAN, Associé Unique de la société **A.P.A SASU**, immatriculée au RCS d'Aix en Provence sous le numéro **814 956 108**.

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la Société, **Monsieur Pierre CHERKARDJIAN**, Associé Unique, représentant la totalité des 100 actions de 10 euros chacune composant le capital social,

II – A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2025,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Approbation des charges non déductibles fiscalement,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION
APPROBATION DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS

La Président, Associé Unique, procède à l'examen des comptes de l'exercice social clos le 31/12/2025, de l'inventaire, du bilan, du compte de résultat.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 font apparaître un bénéfice de 48 171, 14 euros.

La Président, Associé Unique, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

DEUXIEME DECISION
AFFECTATION DU RESULTAT

La Président, Associé Unique, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2025 s'élevant à 48 171, 14 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	48 171, 14 euros
Affectation de la totalité aux autres réserves	48 171, 14 euros
<i>En conséquence, le solde des autres réserves passe de 344 091, 37 euros à 392 262, 51 euros</i>	

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, la Président, Associé Unique rappelle le montant des dividendes distribués au titre des trois derniers exercices précédents :

Exercice clos le 31/12/2023 :

30 000, 00 euros distribués, Soit 300 euros par action

Dont 30 000, 00 euros éligibles à l'abattement de 40% prévu à l'article 158 du Code Général des Impôts.

**TROISIEME DÉCISION
CONVENTIONS REGLEMENTEES**

La Président, Associé Unique, approuve les conventions visées aux articles L 227-10 et suivants du Code de commerce conclues au cours de l'exercice écoulé.

**QUATRIEME DÉCISION
APPROBATION DES CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT**

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, la Président, Associé Unique, approuve les dépenses et charges visées à l'article 39, 4 dudit code s'élevant à 68, 72 euros.

**CINQUIEME DÉCISION
DELEGATION DE POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES**

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

**Fait à AIX EN PROVENCE,
Le 24/06/2026**

**Monsieur Pierre CHERKerdjian
Président**

Désignation de l'entreprise

Société APA

Néant

*

Adresse de l'entreprise

334 B CHEMIN DES PLATANES

13100 AIX EN PROVENCE

Numéro SIRET *

81495610800025

Durée de l'exercice en nombre de mois *

12

Durée de l'exercice précédent *

12

							Exercice N clos le [3 1 1 2 2 0 2 5]				Exercice N-1 clos le [3 1 1 2 2 0 2 4]			
ACTIF			Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3				Net 4			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012									
		Autres *	014		016									
	Immobilisations corporelles *		028	17 312	030	15 583		1 729		4 499				
	Immobilisations financières * (1)		040	361 404	042			361 404		360 604				
	Total I (5)		044	378 717	048	15 583		363 134		365 104				
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052									
	Marchandises *		060		062	Pierre CHERKERDIAN								
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066									
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070									
		Autres * (3)	072	61 214	074			61 214		45 658				
	Charges constatées d'avance *		092	1 452	094			1 452		1 321				
	Valeurs mobilières de placement		080		082									
	Disponibilités		084	3 617	086			3 617		6 637				
	Total II		096	66 283	098			66 283		53 616				
	Total général (I+II)		110	445 000	112	15 583		429 417		418 720				
PASSIF						Exercice N NET 1				Exercice N-1 NET 2				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *					120		1 000		1 000				
	Ecart de réévaluation					124								
	Réserve légale					126		100		100				
	Réserves réglementées*					130								
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *			131		132		344 091		291 978				
	Report à nouveau					134								
	Résultat de l'exercice					136		48 171		52 114				
	Subventions d'investissement					137								
	Provisions réglementées					140								
	Total I					142		393 363		345 191				
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges					154								
	Emprunts et dettes assimilées					156		12 819		50 686				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					164								
	Fournisseurs et comptes rattachés					166		1 743		1 651				
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)			169	293	172		293		61				
	Comptes courants d'associés					173		21 000		21 000				
	Autres dettes					175		200		131				
	Produits constatés d'avance					174								
	Total III					176		36 054		73 529				
	Total général (I + II + III)					180		429 417		418 720				
RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an		195						
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182		800				
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184						

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise <u>Société APA</u>										Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		Néant		*		
A - RÉSULTAT COMPTABLE										13 1 1 2 2 0 2 5		13 1 1 2 2 0 2 4						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				dont export et livraisons intracommunautaires		209				210							
	Production vendue				biens		215				214							
					services *		217				218		18 000		18 000			
	Production stockée *				(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222							
	Production immobilisée *										224							
	Subventions d'exploitation reçues				Pierre CHERKerdjian						226							
	Autres produits				✓ Certifié par le youtou						230				2 037			
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A.				(I)				232		18 000		20 037					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)										234							
	Variation de stock (marchandises) *										236							
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)										238							
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *										240							
	Autres charges externes * :				(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)				242		30 164		28 475					
	Impôts, taxes et versements assimilés				(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243 405		244		474		888					
	Rémunérations du personnel *										250							
	Cotisations sociales				(dont cotisations personnelles de l'exploitant)		380		252									
	Dotations aux amortissements *				(dont amortissement du fonds de commerce)		255		254		2 770		3 332					
	Dotations aux dépréciations										256							
	Autres charges				dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262									
					dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260											
Total des charges d'exploitation				(II)				264		33 407		32 695						
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)										270		-15 407		-12 657				
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers				(III)						280		64 142		66 088			
	Produits exceptionnels				(IV)						290							
	Charges financières				(V)						294		563		1 227			
	Charges exceptionnelles				dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347		300				90					
					dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348											
Impôts sur les bénéfices *				(VII)						306								
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)										310		48 171		52 114				
B - RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2						312		48 171		314				
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316													
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318													
	Provisions non déductibles *				322													
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324						69							
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*		248		330		3 207							
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)		249		251									
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998													
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999													
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										997							
	Entreprise nouvelles (44. sexes)		986		Zone franche urbaine (44 octies A)		987		Zones de restructuration de la défense (44 terdecies)		127		Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)		138		342	
	(FRR) France Ruralités Revitalisation (art. 44 quinquies A)		181		Jeune entreprise innovante (44. sexes A)		989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		991							
	Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies)		345		Investissements et souscriptions outre-mer		344		Créance due au report en arrière du déficit		346		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)		992		350	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G								Zone de développement prioritaire (44 septdecies)		993						64 142	
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352				354		12 695			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356													
	Déficits antérieurs reportables : *3.....341 dont imputés sur le résultat :										360							

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- CHANGEMENTS COMPTABLES -

(Art. 831-2)

Changement de réglementation comptable

Changement de méthode à l'initiative de l'entité

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Correction d'erreurs

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-1)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Matériel de transport	11 525			11 525
Matériel de bureau et matériel informatique	4 422			4 422
Mobilier	1 366			1 366
Immobilisations financières				
Participations	360 604	800		361 404
TOTAL	377 917	800		378 717

Etat des amortissements

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Matériel de transport	8 036	1 930		9 966
Matériel de bureau et matériel informatique	3 706	617		4 322
Mobilier	1 071	224		1 295
TOTAL	12 813	2 770		15 583

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Durée d'utilisa- tion ou taux d'amor- tissement	Mode d'amortissement
Frais d'établissement	5 ans	Linéaire
Immobilisations incorporelles		
Frais de développement	5 ans	Linéaire
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	5 à 10 ans	Linéaire
Droit au bail		Non amortissable
Fonds commercial	10 ans	Linéaire
Autres immobilisations incorporelles	5 à 10 ans	Linéaire
Immobilisations corporelles		
Terrains		Non amortissable
Agencements et aménagements de terrains	10 à 20 ans	Linéaire
Constructions	20 à 50 ans	Linéaire
Constructions sur sol d'autrui	10 à 30 ans	Linéaire
Constructions	5 à 10 ans	Linéaire
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 à 10 ans	Linéaire
Installations générales, agencements, aménagements divers	4 à 5 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	5 à 10 ans	Linéaire
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- RÉÉVALUATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET FINANCIÈRES -

(Art. 832-3)

État des immobilisations réévaluées

	Montant brut à la clôture de l'exercice	Dont complément de réévaluation	Écart incorporé au capital	Produit de cession transféré en réserve
Immobilisations corporelles				
Matériel de transport	11 525			
Matériel de bureau et matériel informatique	4 422			
Mobilier	1 366			
Immobilisations financières				
Participations	361 404			
TOTAL GENERAL	378 717			

État des amortissements relatifs aux réévaluations

	Amortissement initial	Amortissement complémentaire de réévaluation	Amortissement TOTAL
Immobilisations corporelles			
Matériel de transport	1 930		9 966
Matériel de bureau et matériel informatique	617		4 322
Mobilier	224		1 295
Immobilisations financières			
TOTAL GENERAL	2 770		15 583

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- DÉPRÉCIATIONS DE L'ACTIF CIRCULANT-

(Art. 832-8)

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Taxe sur la valeur ajoutée	38	38	
Groupe et associés	61 176	61 176	
Créances de l'actif circulant	61 214	61 214	
Charges constatées d'avance	1 452	1 452	
TOTAL	62 666	62 666	

- ACTIONS PROPRES -

(Art. 832-12)

- PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS -

(Art. 832-13)

Provisions

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 410	2 410		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	10 409	10 409		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 743	1 743		
Taxe sur la valeur ajoutée	293	293		
Groupe et associés	21 000	21 000		
Autres dettes	200	200		
TOTAL	36 054	36 054		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	761			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	38 601			

- INFORMATIONS SPÉCIFIQUES POUR LES SOCIÉTÉS ANONYMES -

(Art. 834-2)

- ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNÉS ET REÇUS -

(Art. 836-1)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ENGAGEMENTS PRIS EN MATIÈRE DE CRÉDIT-BAIL -

(Art. 836-3)

- AUTRES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN -

(Art. 836-5)

Le 25/03/2026
CHERKERDJIAN PIERRE Président

Pierre CHERKERDJIAN

✓ Certifié par  youniss